

res-Monod de  
roduits  
ont fait appel  
entral de la  
ont trouvé  
et deux  
étalliques. Ces  
e présentait  
ckées dans

## le bus

es dans un  
à Neuilly. Le  
dans la voie de  
u passage.  
ant légèrement

le feu à  
locataire de  
umées en  
des pompiers,  
nt détruit.

## ROUS

outeau un  
mical des  
d'arrêt de  
libertés et de  
sa mise en  
eur avait  
ffense. Il aura  
club de foot,  
l-de-Mame) et  
ix examens  
ie à l'extérieur  
entre l'équipe

manière les accusateurs portés. En 1980-1985, qu'il  
rait eu des agissements très durs avec certains agents. Il a  
bousculé les habitudes. L'auteur anonyme me demande  
de choisir entre lui et mon premier adjoint. C'est une tac-

scrible les différents courriers pour tenter d'en retrouver  
l'auteur.

CHRISTINE HENRY

## Issy-les-Moulineaux

# Qui va gérer le personnel communal ?

**L**A GESTION du personnel communal d'Issy-les-Moulineaux va-t-elle changer de main ? Confiée en janvier 2006 au privé, l'opérateur européen de services Steria, elle pourrait passer à une autre entreprise. Selon le délégué central CGT, Hocine Chemlal, « Steria souhaite se départir de son activité ressources humaines, pas assez rentable, pour se concentrer sur les grands comptes d'au moins 5 000 salariés. »

C'est Adheris, une petite entreprise de Sceaux, qui reprendrait cette activité et pourrait hériter du même coup de la gestion des 1 000 agents communaux d'Issy.

### Un coût de 41 600 € mensuels

Le dirigeant d'Adheris, Simon el-Kael, explique : « L'opération devrait être finalisée en février. Avec ce transfert, Adheris comptera 90 salariés. Le cas d'Issy est unique, on va faire en sorte que ça se passe dans la continuité... »

L'inédit contrat avec Steria portait sur 1,5 million d'euros sur trois ans, soit la bagatelle de 41 600 € mensuels. Mais, après un an de ce fonctionnement, la chambre régionale des comptes avait jugé que la ville prenait des risques « de dépendance à l'égard de son prestataire, car aucune jurisprudence posant des li-

mites dans ce domaine n'existait à ce jour ».

Aujourd'hui, ce transfert d'activité vers Adheris semble poser un double problème. Chez les salariés d'abord : « En quittant Steria pour une plus petite structure dont l'assise financière est moindre, les 27 salariés prennent un gros risque de se retrouver sans emploi si Adheris perd un contrat », souligne le délégué central CGT. Risque pour la ville ensuite, car la question est de savoir si Adheris est en mesure de reprendre une activité qui relève du droit public sans passer par un appel d'offres. Contactée, la municipalité n'a pas

souhaité répondre, pas plus chez Steria. « Nous avons demandé le bilan d'activité de Steria sans succès, souligne de son côté Lysiane Alazard, conseillère d'opposition PCF. Le maire a toujours prétendu garder la main sur cette activité qui ne donne aucune satisfaction. De nombreuses erreurs ont été faites, et les inquiétudes sur la qualité du service sont réelles. » Et d'ajouter : « La fonction publique territoriale va devenir une part de marché pour le privé. Issy est un laboratoire pour le maire-ministre, mais pas dans le bon sens du terme. »

MARISA FAION

## Une privatisation inédite

**L**'EXTERNALISATION en janvier 2006 des ressources humaines de la ville d'Issy-les-Moulineaux, autrement dit sa privatisation, est une première en France. C'est une délibération d'octobre 2004 qui autorisait le maire à lancer cette initiative pour « poursuivre la modernisation des services, développer une forte expertise en management des ressources humaines, capable d'accompagner l'agent le plus efficacement dans l'évolution de sa carrière, de renforcer sa motivation et son efficacité ».

Sept prestataires avaient adressé leurs candidatures à la ville pour assurer, entre autres, le suivi des carrières, la gestion de la paye, le recrutement d'agents et de stagiaires, la formation, etc. A la suite de cet appel d'offres, la ville avait choisi la société Steria.

« Steria a approfondi la demande de la ville en reprenant tous les indicateurs souhaités et en expliquant comment il comptait les mesurer ; la société respecte le planning général et est la moins disante au niveau du prix », précisait à l'époque la municipalité.

M.F.